



## refus d'un chèque pour payer chez un huissier

Par **katrine barat**, le **18/01/2009** à **10:07**

je devais 2000 e a la sofinco qui a refuser tout accord m'a mis chez l'husssier j'ai parvenir un chèque de 1.500 e le 8/01/2009 a l'huissier , il m' a renvoyé mon chèque en me disant qu'il avait fait une saisie attribution l6/01/2009 sur mon compte bancaire, il ma prévenu par courrier dans ma boîte au lettre le 13/01/2009 et le montant sélève maintenant a 3209 e ayant déjà verse 150e en novembre. que puis je faire,il a fait également par la fenetre de 60 cm sur 1 m de haut avec un rideau et des plantes devant une saisie de certains meubles . que puis je faire et quels sont mes droits.